

Gaspar professe des idées très conformistes sur la religiosité du mariage. Il voudrait abandonner la célébration du mariage aux seules confessions religieuses que l'Etat-Raison reconnaît et honore de sa confiance (p. 151).

Et pourtant l'auteur fulmine contre l'asservissement religieux de l'esprit et contre la foi aveugle qui est pour lui une immoralité et qui est à la base de tant de fanatisme (p. 157, 213). Pour Gaspar seule la foi raisonnante conduit à la connaissance de la volonté divine dont la loi naturelle est l'expression. C'est pour cette raison qu'il n'admet point d'opposition entre le savoir raisonnant et la foi (p. 161, 214). Comme on ne le saurait attendre autrement, il est pour la liberté absolue en matière de foi (p. 162).

Il se prononce en faveur de l'enseignement libre (p. 165).

Dans ses conclusions, l'auteur proclame que l'homme, en venant au monde, a droit non seulement à la vie et aux biens qu'il lui faut pour vivre, mais également à la sécurité de sa vie et de ses biens (p. 209).

In fine, Gaspar essaie de démontrer que l'Eglise et l'Etat humanitaire ont chacun leur existence propre ; en reconnaissant mutuellement leurs droits et en plaçant leur activité sous l'égide de la loi de la tolérance, ils évitent toute difficulté (p. 223).

Des citations de l'Encyclique de Léon XIII du 20. 6. 1851 — qui reconnaît la subordination de l'Eglise à l'Etat en matière civile — tendent à renforcer la thèse de l'auteur, qui clôture par une profession d'allégeance à l'égard du souverain institué par le Destin (p. 226).

Ce livre n'eut pas non plus l'heur de plaire à l'Eglise, et il fut placé sur l'Index des ouvrages interdits, à la date du 9. 5. 1884. (9)

Cinq mois plus tard l'auteur, qui n'avait que 58 ans, quitta la cure de Hespérange pour se retirer à Luxembourg. Jusqu'en 1900 on pouvait le voir officier chaque matin sur l'un des autels latéraux de la Cathédrale. Une affection de la jambe ne lui permettant plus de se déplacer, il lisait la messe dans sa chapelle privée, à partir de 1900 jusqu'à une dizaine de jours avant sa mort survenue le 27. 2. 1909. (10)

SOURCES

- 1) Batty WEBER, Abreisskalender in Luxbger Zeitung du 29. 6. 1939
- 2) M. MICHELS, Die Geistlichen Luxbgs seit 1801, t. I, 1940, p. 123
- 3) Le même, op. cit., pp. 78, 28
- 4) B. WEBER, op. cit.
- 5) B. WEBER, op. cit.
- 6) K. ARENDT, Porträt-Galerie, t. V. p. 48
- 7) P. ANEN, Gesch. der Gemeinde Hesperingen, 1935, 2e partie, p. 111
- 8) Tageblatt du 18. 6. 1965
- 9) E. DONCKEL, Die Kirche in Luxbg, 1950, p. 192
- 10) K. ARENDT, op. cit., p. 48